

À l'ordre du jour de ce CSA un vote sur le transfert d'un poste de catégorie A de la DR de Montpellier sur le SG DI/DR de Montpellier (assistant de prévention).

Enfin un poste d'assistant de prévention à temps plein sur Montpellier va être (re) mis en place.

Gros bémol, en créant cette fonction à temps plein la CGT dénonce la diminution de fait des effectifs au POC, en effet la charge de travail de OGAM, la gestion des marchandises saisies notamment vont retomber sur les agents du service.

Le président nous explique que le POC est en sur-nombre (les collègues apprécieront!) et que donc la charge de travail sera plus facilement absorbable. Ce que nous contestons bien évidemment et nous demandons une nouvelle fois une évaluation réelle et sincère de la charge de travail, chantier promis mais jamais mis en œuvre par la DG.

**Vote POUR : CFDT et UNSA**

**Abstention : USD-FO**

**CONTRE : CGT : nous approuvons cette volonté de créer un réseau structuré des acteurs de prévention et sociaux, mais on ne peut que regretter que cela se fasse en enlevant un ER au POC.**

Nos débats nous ont mené sur la problématique de l'assistant de prévention de la DR de Perpignan qui exerce également les fonctions de Service Général. La volonté de la DI c'est qu'à terme l'assistant de prévention soit également à temps plein sur le poste.

### **BILAN SOCIAL RH 2023**

La moyenne d'âge de la DI se situe en 51/60 ans avec 322 agents et 41/50 ans avec 306 agents.

Les accidents de service sont en diminution de 30 % (on passe de 55 en 2022 à 40).

Les Paris-spécial de la RH et du PLI sont en passe d'être remplacés par des emplois pérennes.

### **BILAN TÉLÉTRAVAIL 2023**

Le SNAD-CGT se félicite car grâce à l'accord du 16 novembre 2023 un kit du télétravailleur a pu être obtenu pour les agents, et une grande avancée pour nos collègues en situation de handicap qui peuvent se voir dupliquer leurs équipements qu'ils détiennent sur site.

Contrairement à l'accord et la note 24000001 du 03/01/2024 de RH4, le Président nous confirme qu'il a volontairement limité à 2 jours maximum le télétravail dans les services.

### **BILAN FORMATION PROFESSIONNELLE 2023**

Progressivement SI Formation va remplacer CLAF

La cheffe de la FP devient la Conseillère Mobilité Carrière...



Les e-formations sont de plus en plus nombreuses. Nous avons saisi l'occasion pour rappeler que la formation en présentiel reste pour la CGT la plus optimale en termes de motivation, d'émulation et d'ancrage des apprentissages.

Le sous-effectif et les effectifs à flux tendus sont un frein à aller vers les formations : la charge de travail se répercute sur les collègues.

Concernant le Compte Personnel de Formation, 2 demandes ont été refusées par la DI. Nous interrogeons le président sur les motifs de ces refus.

**Et à notre stupéfaction, alors qu'un décret de 2007, une circulaire de 2017 et un guide de la DGAFP sur le sujet datant de 2020 cadrent l'utilisation du CPF nous apprenons qu'à la DI Occitanie pour des raisons budgétaires, et uniquement budgétaires, toutes les demandes de CPF, autre que pour préparer des concours internes, seront refusées !**

Nous intervenons sur les formations de formateurs, appelés ensuite référents, afin de ne pas faire peser sur le référent la nécessité de l'organisation et du ciblage du public.

Le Président rappelle que la Formation Professionnelle se charge de l'organisation et la DG a en charge de cibler les publics à former.

Nous demandons également que soit rappelée à tous les services la note de RH1 22805 du 17/10/2022 sur la compensation des déplacements en dehors des heures de service pour formation. Le SNAD CGT revendique pour les SU la possibilité de télétravailler quand ils sont en E-formation.

## TIR/TPCI

Pour les formations TPCI, la sélection du site du SDIS de Gignac est actée pour le DI, sous réserve d'une convention à l'année

Pour les stands de tir la recherche est plus compliquée, selon les créneaux horaires, la DI est prête à passer des conventionnements autant de fois que nécessaire.

Nous rappelons qu'un véritable droit à la formation individuelle, clair et répondant aux souhaits de l'agent est une revendication forte du SNAD-CGT.

## BILAN PLI

Nous attirons l'attention du DI sur les services du PLI qui sont en difficultés, faute de moyen humain pour exécuter leurs missions.

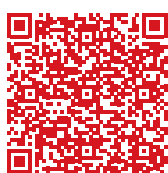
Une formation Chorus DT a notamment été demandée pour l'ensemble des agents comme cela a pu se faire par le passé.

Pour les investissements :

- ⇒ Sète bâtiment : les travaux débiteront début 2025
- ⇒ Porta : la 2ème phase des travaux aura lieu à l'été 2025
- ⇒ Tarbes : le relogement à l'intérieur de l'aéroport est confirmé.

## BILAN DE LA PERFORMANCE

Les résultats de la DI Occitanie dépassent les cibles fixées, à l'exception de celle du blanchiment.



Les saisies de cocaïne ne cessent d'augmenter en OCCITANIE.

Cependant toutes les nouvelles missions fraude n'ont pas encore été valorisées (mission DGCCRF) et l'activité CO n'est pas suffisamment bien évaluée.

De nouveaux indicateurs doivent être élaborés.

Le DI a souligné « l'excellent travail des bureaux »

## LE PLAN INTERRÉGIONAL DE FORMATION

Celui-ci devrait être mis en ligne sur l'intranet de la DI

## POINT JOP 2024

Le DI nous annonce des Paris-Spé pour le contrôle migratoire sur la période des JOP, c'est Noël !

Il y aura également 3 agents de constatation stagiaires tout frais sortis de l'ENDLR (2 à la BSE et 1 à Nîmes).

Vos élus CGT ont dénoncé le manque de transparence dans l'élaboration de la cote de service, ce qui crée de la crispation dans les services.

Nous avons obtenu l'engagement du DI sur les points suivants :

**La côte de service sur l'ensemble de la période (juillet ET août) doit être communiquée immédiatement aux brigades engagées.**

Il ne pourra s'agir que d'un complément à la vacation. Le DI nous indique que les renforts devraient être de 1 ou 2 personnes par vacation... à suivre. (?)

Les spécialistes (EMC et motards) ne devraient être engagés qu'en cas de

dernier ressort, ils doivent prioritairement rester sur les missions LCF.

Bien sûr, ne seront engagés que les agents formés à la sécurité aéroportuaire.

Nous rappelons que la prime JOP est attribuée à l'ensemble des agents d'un service, sans distinction.

Il ne peut y avoir de « chantage à la prime » pour des agents qui ne seraient pas côtés sur la mission JOP en renfort !

## EES

Précision du président : Il n'y a pas de demande de restitution du PPF de MMA de la part de la PAF

La mise en place de EES semble s'approcher : Octobre, Novembre ou Décembre. Nous verrons bien !

La DI Occitanie possède 2 formateurs EES.

Il a été demandé au gestionnaire de mettre en place une aide aux agents pour la création des dossiers, car cela représente une surcharge de travail. Et seulement 10 % des dossiers seront créés.

Le temps de contrôle va obligatoirement augmenter .

Trois aéroports posent encore quelques difficultés : Nîmes, Béziers et Perpignan.

Les financements pour le local de 2<sup>e</sup> ligne à Porta est acté.

## SMBI (CAMIONNETTA)

Les promesses rendent (toujours) les enfants joyeux...



### Pour la DR de Montpellier

Après avoir défendu une utilisation du scanner par le bureau de douane et les agents de la surveillance, il semble que le DI ne soit plus aussi affirmatif.

Il faudra travailler les modèles de contrôles SU/CO, CO/CO avant d'ouvrir l'accès aux OP/CO, les réflexions seront engagées avec les agents de la BSE et du bureau de Sète.

Le scanner sera prioritairement, voire exclusivement armé par les agents de la BSE de Sète.

À partir de quand ? Dès que les formations auront eu lieu...

Une formation poids lourds en cours pour les collègues avec passage du permis en juillet.

Une formation Camari qui se déroulera à Marseille en fin d'année, mais dont on ne connaît pas la durée, ni les modalités d'organisation. A ce titre une campagne de mobilisation des PCR pour aider les agents dans le passage du CAMARI aura lieu.

Seul le CAMARI ouvrira droit aux ACF et NBI.

La formation à la lecture d'imagerie n'est pas prévue à l'heure actuelle. Les douaniers savent tout faire, mais quand même !

Le scanner sera livré en novembre 2024, mais on ne sait pas encore où il pourra opérer sur le port et où il sera garé. La certification de l'ASN, obligatoire, n'est pas encore engagée.

Quand nous dénonçons l'amateurisme et le manque de préparation...

La politique d'emploi n'est pas écrite en centrale, elle devra se décliner en local...

Le STA sera uniquement en charge de l'entretien mécanique du véhicule et les agents PCR seront aussi amenés à intervenir sur la partie « détection », quand, comment ??

### Pour la DR de Perpignan

Un recensement a été fait auprès de la BSI du Perthus, 8 collègues se sont portés volontaires pour les 2 formations, 3 collègues uniquement pour le Camari. Les formations Poids Lourds devraient débuter en septembre.

La CGT revendique une politique d'emploi claire et définie. Il est inadmissible que les agents s'investissent et que les règles du jeu changent en cours de route.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS DIVERSES

### SETE bureau

Le déménagement est acté et devrait se dérouler début 2025.

Les bâtiments actuels n'ont pas encore de destination définie.

### Villeneuve les Béziers CI VITI

Le DI fait l'autruche !

Les autorités se déchainent sur l'expropriation du bureau, mais le DI se retranche sur le fait que personne ne l'a appelé !

Vos élus CGT l'ont alerté sur le fait que France Domaine, propriétaire des locaux,



dont la douane n'est qu'utilisateur, était présente dans les réunions organisées, mais pas la douane.

Le problème ne peut donc plus être ignoré !

Le DI a chargé le PLI de se rapprocher de la préfecture afin d'avoir des éléments. Vous pouvez compter sur nous pour suivre l'avancement de ces pour parlers.

### **Dossier sécurisation des sites douaniers**

Interpellé sur le sujet, le DI nous informe qu'une réunion avec la DG a eu lieu le 30 mai dernier.

L'aspect budgétaire n'est pas encore été abordé en centrale.

Pas de calendrier précis à ce jour. Il faut que la DI priorise ses projets.

### **Port la Nouvelle**

La CGT a interpellé le DI sur la restitution à France Domaine des locaux alors que le service existe toujours.

Le DI nous a informé de la prise à bail d'un bureau sur le port, ou plus exactement de la recherche d'une pièce dans une maison des service ou équivalent, et que celui-ci sera aménagé pour permettre les contrôles sur place. Le bureau de PLN, sans effectif et sans existence physique à cette heure, est donc toujours ouvert ... Garcimore et David Copperfield en PLS !

Nous serons vigilants sur les équipements de ces locaux.

La CGT a rappelé également son opposition aux transferts de missions vers le bureau de Perpignan sans abondement conséquent en effectif.

### **Port Vendres**

Bien que les effectifs aient été ramenés à zéro par le DI, le bureau fonctionne. C'est ce que l'administration appelle la «réallocation» des effectifs.

Le fameux tour de passe-passe que nous avons déjà dénoncé pour PLN !

Prudence, un nouveau DI arrive, nous restons en alerte et veillerons à ce que les impacts du transfert des missions de Port Vendres sur les conditions de travail des agents de Perpignan soient examinées en CSA et dans les FS.



**NOTRE PRIORITÉ, C'EST VOUS !**